

# Slips and Trips Fatality Report – French



## **Un homme du comté d'Anderson tombe dans une machine et meurt dans un accident de travail**

Un travailleur est décédé après être tombé dans une machine à emboutir le métal d'une usine du comté d'Anderson.

Kendall Collier, un homme de 62 ans, utilisait cette machine vers 9 heures du matin le 22 janvier chez Stanco Metal Products, une usine de Williamston en Caroline du Sud. Il a perdu pied et est tombé dans la machine alors que deux de ses collègues l'utilisaient.

Stanco Metal Products a son siège social à Grand Rapids, Michigan.

Greg Shore, le coroner du comté d'Anderson, a déclaré que, selon l'un des directeurs de l'usine, il y avait bien des dispositifs de sécurité sur la machine. Cependant, les enquêteurs sur les accidents du travail détermineront les machines étaient bien sécurisées.

Shore a ajouté : « Il y avait un collègue qui aidait également à faire fonctionner la machine. En ce moment, nous essayons de déterminer pourquoi les dispositifs de sécurité n'ont pas arrêté la machine alors que le travailleur était tout près... Des capteurs réglés sont installés autour de la machine. Nous attendons donc que l'OSHA arrive de Columbia pour nous aider à déterminer pourquoi cette fonction de sécurité n'a pas fonctionné. »

La chute de Collier a causé des blessures importantes à la tête et il est décédé un peu plus tard.

Un accident de travail est déjà survenu à l'usine de Williamston en 2007. Un travailleur est tombé d'une table élévatrice lorsqu'une grue l'a heurté alors qu'il travaillait sur des fils électriques. L'entreprise a été condamnée à une amende de 550 \$.

De même, l'employeur de Brent Cameron n'a pas payé son amende de la MIOSHA après son décès alors qu'il refaisait la toiture d'une maison à Farmington Hills pour le compte d'une entreprise de Saint-Clair Shores. Le toit était escarpé et glacé en cette journée de janvier 2014. Pourtant, Cameron ne portait pas de harnais.

Il a glissé, il est tombé de 20 pieds et il est décédé d'un traumatisme crânien contondant. Il compte parmi les six personnes tuées lors d'une chute au travail au Michigan en 2014. Les chutes sont l'une des causes les plus courantes et évitables de décès au travail.

La MIOSHA a cité Step Above Home Maintenance avec six violations, incluant de ne pas avoir fourni de harnais et de programme de prévention des accidents. Un inspecteur de l'agence a interrogé le propriétaire, Jeremy Weiss, qui a reconnu qu'il n'avait aucun plan de protection contre les chutes et qu'aucun membre de l'équipage n'avait reçu de formation en secourisme. Ce sont pourtant deux exigences MIOSHA.

Step Above n'a pas contesté les pénalités de 7 000 \$ imposées par la MIOSHA. Mais il n'a pas payé selon MIOSHA. La dette a été soumise au département du Trésor du Michigan pour recouvrement. Weiss a déclaré à un journaliste de Free Press qu'il doit « vérifier ces dossiers » suivant des questions sur le non-paiement et il a raccroché.